

Autres dénominations : Auxiliaire vétérinaire • Palefrenier / Palefrenière

Présentation du métier

Le soigneur animalier / La soigneuse animalière s'occupe au quotidien des animaux d'un zoo, d'un parc animalier ou aquatique ou d'un refuge. Il / Elle prépare et distribue la nourriture aux animaux et assure la propreté du lieu de vie des animaux (cages, enclos, bassins...) en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec le diplôme d'Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire (ASV) ou le titre professionnel d'Auxiliaire Vétérinaire.

Il est également accessible avec un diplôme de niveau CAP/BEP dans le secteur commercial ou agricole.

Compétences professionnelles

- Entretien, nettoyer du matériel, un outil ou un équipement
- Entretien, nettoyer un espace, un lieu, un local
- Intervenir auprès d'animaux (technique d'approche et de manipulation)
- Nourrir des animaux domestiques
- Préparer et installer l'animal (désinfection, rasage, mise en cage, ...)
- Préparer le matériel et apporter une aide technique au vétérinaire, à l'éleveur, ...
- Préparer les aliments et les distribuer aux animaux
- Réaliser les soins d'hygiène et de confort des animaux
- Règles d'hygiène et d'asepsie
- Zoologie

Savoir-être professionnels

- Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de curiosité
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Gérer son stress
- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve d'engagement
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME A1501 - Aide aux soins animaux](#).